

COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

☎ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

C R. DE LA REUNION DE BUREAU

du Samedi 8 février 2025 suivie de la réunion de quartier N°1

Maison jean Bouvet

Référence à rappeler : N° 20250208/05-CILLSOS/GBJCB

=====

Présents : Mmes Solange ARDOUIN – Hélène BERENGER – Geneviève BERNARDINI et Annie BONNET ainsi que MM. Jean-Claude BARDELLI – Jean-Claude BERNENGO – Adrien BISCOS – Jean MEDURI – Francis POURCHIER – Daniel SALES et Jean-Pierre STEFANI

Excusés : Mmes Florence AGNETTI et Anne FORNONI – M. Jean HUILLET.

=====

08h50 : Le Président ouvre la séance de la réunion de Bureau.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 11 janvier dernier n'ayant fait l'objet d'aucune modification, est approuvé à l'unanimité.

Le Président nous informe :

- Après de nombreuses relances, nous avons enfin obtenu notre attestation d'assurance APAC.
- Le CIL des Sablettes tiendra son assemblée générale le 1er mars 2025 de 9 h à 12 h aux Apprentis d'Auteuil, Chemin du Fort de St Elme 83500 LA SEYNE-SUR-MER.
- Des problèmes ont toujours lieu (GPS, poste, livraisons...), au « chemin » ou « route » de Fabrégas car c'est « chemin » de Fabrégas (du rond -point du Dr Sauvet jusqu'à la plage de Fabrégas) et les gens mettent « route ». La mairie devrait clarifier les choses.
- Une nouvelle association s'est formée sous le nom « Amicale St Georges » (union des copropriétaires), dont le Président est Monsieur DEMOUTIEZ.
- M. BACH de l'association « Agir pour Coste-Chaude » nous a envoyé ses voeux et souhaits pour la nouvelle année. Le terrain de Coste-Chaude doit passer en ZAP (zone agricole protégée) afin qu'il ne soit plus constructible. Voir modification N°5 du PLU à la Maison de l'habitat.

- Nous avons eu l'arrêté de la mairie pour l'ouverture de l'enquête publique sur la modification du PLU N° 5 qui se tiendra du lundi 10 février au vendredi 14 mars 2025 à la maison de l'habitat, Rue République 83500 LA SEYNE-SUR-MER.
- En date du 7 février, nous avons rencontré M. le député BOCCALETTI (cf. Questions et compte-rendu). L'affaire du sentier du littoral l'a interpellé particulièrement.
- Nous avons rencontré M. REYNARD et Mme HANNEZO pour une réunion sur la sécurité (cf. Compte-rendu)
- Nous recevons la carte de pollution atmosphérique réalisée avec les données ATMOSUD.

1 – Chemins des Crêtes et d'Artaud à Pignet : Le président Jean-Claude BARDELLI et le vice-président Jean HUILLET ont fait une visite in situ avec le DGST Gérald PACATIN car des propriétaires ont barré l'accès à ces chemins. Nous avons demandé qu'ils soient entretenus car il se trouvent sur le domaine public. Les riverains s'approprient des portions de chemins communaux et c'est inacceptable !

2 – Station Amphitria : La société Véolia nous a adressé un courrier recommandé afin de nous informer qu'il va y avoir l'allumage du four ce qui pourra provoquer quelques désagréments (bruits, vapeur...). Le four n'est toujours pas en fonction.

3 – Corniche de Tamaris : Camille MERCINIER, Présidente du CIL Balaguier demande si les membres du CILLSOS veulent bien les soutenir dans leur refus du sens unique sur la corniche : mise au vote, la majorité des membres présents adopte le soutien au CIL Balaguier contre le sens unique. D'autre part, le domaine public maritime est trop restrictif, ce qui empêche d'élargir la voie vers la mer. De plus, si la mairie supprimait la piste cyclable dans le projet pour éviter le sens unique, il n'y aurait pas de subventions. Dixit la mairie... Cette volonté de passage en force est inadmissible et s'apparente à du chantage.

4 – Réunion avec Mme le maire du 3/02/2025 : nous avons assisté à cette réunion au cours de laquelle nous n'avons pas pu nous exprimer. Ce n'était que de l'information sur les travaux réalisés et à venir durant le mandat de l'équipe municipale en place.

5 – Liste des demandes de permis de construire et de travaux : nous pouvons de nouveau consulter cette liste sur le site de la Mairie mais il est compliqué pour y accéder.

6 – Bus de proximité : le planning a été diffusé.

7 – Travaux au N° 1928 avenue Renoir : nous avons rencontré l'architecte, il nous a expliqué le projet de la maison de santé qui va être construite et va déposer le permis de construire prochainement mais à postériori des travaux effectués sur le terrain. Bien que rien ne nous permet de nous opposer à cette construction, c'est la forme qui nous interpelle : On démarre les travaux et on dépose le permis après...

8 – Ramassage déchets verts : nous souhaitons qu'une tournée de ramassage des ordures ménagères soit remplacée par une tournée de ramassage des déchets verts mais cela ne se fera pas pour l'instant.

9 – Tour de table :

F. POURCHIER : lettre interne à faire circuler.

J-C BERNENGO : il serait souhaitable de donner à notre président une délégation pour l'autoriser officiellement à agir rapidement. Les mesures ATMOSUD sont souvent sous-estimées.

H. BERENGER : une nouvelle clôture a été construite entre le n° 815 et le n° 899 du chemin de Fabre à Gavet laissant apparaître un trou au niveau du pluvial passant sous la voie. Il faudrait sécuriser ce trou car malgré la barrière ce n'est pas suffisant. Ludovic PONTONE est passé pour constater le problème.

J. MEDURI : dénonce le passage du nettoyage Pizzorno les jours de pluie.

Annie BONNET : Suite à l'inspection du Pont de la Verne, il n'y a toujours pas de panneaux d'interdiction aux véhicules de plus de 3,5 T. Toujours pas de rambarde aux escaliers du chemin du Ravin.

15 – Invitations :

- Le 03.02.25 : Rencontre des CIL avec Mme le Maire
- Du 7 au 9 mars 2025 : Collecte nationale des restos du cœur
- Agenda 2025 des manifestations de La Seyne sur Mer

16 – Lu dans la presse :

- Le 11.01.25 : Cette œuvre sera-t-elle élue « plus belle fresque du monde » ?
- Le 12.01.25 : Comment échoua la vente de Tamaris aux Anglais
- Le 13.01.25 : Des bornes anti-attentats en haut du cours Louis Blanc
- Le 14.01.25 : Après un carton d'audiences, la série Tom et Lola récidive
- Le 15.01.25 : Pannes de chauffage : la mairie fâchée contre Engie
- Le 16.01.25 : Un projet littéraire lié aux anciens chantiers navals Le 11.01.25 :
- Le 17.01.25 : Nathalie Bicais fière de « rendre leur fierté aux Seynois »
- Le 18.01.25 : Une avancée dans la défense incendie du Baou Rouge
- Le 20.01.25 : « La Seyne a été connue dans le monde entiers ! »
- Le 21.01.25 : De l'iode contre la radioactivité
- Le 21.01.25 : Le point sur les travaux en ville et dans les quartiers
- Le 22.01.25 : Les huîtres Giol sur la plus haute marche de l'excellence
- Le 22.01.25 : Il réinvente le sémaphore de Sicié
- Le 22.01.25 : Une forte opposition au projet de future déchetterie
- Le 24.01.25 : Les pro-tram déclenchent une enquête sur les comptes de TPM
- Le 27.01.25 : Acteurs et locaux séduits par les décors de Tom et Lola
- Le 28.01.25 : La Seyne : un slogan qui peut choquer ?
- Le 28.01.25 : Les navettes maritimes voguent sur le succès
- Le 29.01.25 : C'est déjà le printemps pour les chenilles processionnaires
- Le 31.01.25 : A Barban, le club de tennis a commencé à rebondir
- Le 01.02.25 : Nathalie Bicais : « Mener ma mission le plus loin possible »
- Le 03.02.25 : Le projet de déchetterie a mobilisé contre lui
- Le 03.02.25 : Des sédiments pour construire le quai du futur porte-avions
- Le 04.02.25 : L'Amians poursuit son combat pour un musée
- Le 05.02.25 : La sirène des chantiers navals a de nouveau retenti

17 – Magazines Municipaux N° 27 de janvier – février 2025 et hors-série de janvier 2025

9h50 : Fin de la réunion de Bureau

Prochaine réunion de bureau le samedi 8 mars 2025 à 9h30 à la Maison jean Bouvet

La secrétaire de Séance :
Geneviève BERNARDINI

Le Président du CILLSOS :
Jean-Claude BARDELLI

CR de la réunion de Quartier N°1 - secteurs 13, 14 et 17
du samedi 8 février 2025
Maison Jean Bouvet

 **10h10, début de la réunion de quartier N°1**

Le Président ouvre la séance, souhaite la bienvenue et remercie les élus et les participants de leur présence nombreuse.

Il présente les élus :

-  Madame **Christine SINQUIN**, 1ère Adjointe à Mme le Maire, Conseillère métropolitaine - environnement et gestion durable - Gestion des eaux, des espaces naturels et des déchets.
-  Madame **Elisabeth GUES**, Adjointe de quartier Ouest, Rénovation urbaine - Habitat - Lutte contre les nuisibles - Eaux usées.
-  Monsieur **Gérard BECCARIA**, 2ème Adjoint à Mme le Maire, Vie associative, Relations aux usagers et démocratie citoyenne.
-  Monsieur **Cheikh MANSOUR**, 4ème Adjoint à Mme le Maire, Police municipale, Politique de la ville, Vidéoprotection - Lutte contre les discriminations - Egalité Homme/Femme - Laïcité.
-  Monsieur **Ludovic PONTONE**, Adjoint de quartier Sud, Conseiller départemental du Canton de La Seyne-sur-Mer 1 - Sécurité civile, Travaux - éclairage - Bâtiments communaux - Police des établissements recevant du public.
-  Monsieur **Jo MINNITI**, Adjoint à la mobilité, à la politique portuaire et à la vie nautique.

Le Président informe l'assemblée de l'ouverture de l'enquête publique sur la modification du PLU n° 5 du 10/02/25 au 14/03/2025 à la Maison de l'Habitat et rappelle qu'il est important d'y participer !

Le Président passe en revue la liste des questions relatives aux secteurs du jour en rappelant que celle-ci avait été transmise par mail à la mairie un mois avant la réunion, afin qu'ils y apportent leurs réponses et solutions.:

1 - Aménagement carrefour Donicarde / Quatre Moulins / Brémond : A-t-on une date pour la réalisation des travaux ?

M. Beccaria : l'appel d'offre a été lancé et les travaux devraient se faire fin 2025 ou en 2026.

2 - Trouver un nom de baptême pour le carrefour des « cinq chemins du Mai » : *Mme la Maire y est favorable et une liste de noms va être proposée aux citoyens afin que ce carrefour porte un nom.*

3 - Chemin de Mauvéou : Nous attendons toujours un aménagement sécurisant dans la partie Nord de cette voie qui possède des virages serrés avec de nombreuses sorties de propriétés.

M. Beccaria : Le siège de la Métropole dit que c'est trop coûteux, qu'aucun accident n'a été signalé et que très peu de piétons empruntent cette portion Nord. La mairie va céder à la métropole les espaces de la commune afin qu'elle puisse élargir les voies quand c'est faisable et nécessaire.

J-C Bardelli : Les véhicules des pompiers empruntent la voie haute du chemin de Mauvéou alors qu'il était prévu qu'ils passent par Renoir ; ce n'est pas sécurisant pour les piétons ni même pour les autres véhicules. Nous demandons que les élus prennent leurs responsabilités.

M. Beccaria : Il y a des voies que l'on ne peut pas élargir ni faire de trottoirs car si les gens ne veulent pas céder du terrain, ça bloque tout !

J-C Bardelli : Nous aimerais savoir si l'antenne a engagé une action pour essayer de racheter du terrain aux propriétaires. Nous voudrions avoir un écrit afin de savoir ce que font les services.

4 - Route des Gendarmes d'Ouvéa : Cette voie départementale comporte de nombreux « délaissés de voirie » qui ne demandent qu'à être régularisés administrativement pour pouvoir apporter une meilleure sécurisation des passants. C'est tout le parcours de cette voie qui devrait être requalifié vu le nombre de résidences qui ne cesse de se multiplier dans ce secteur déjà fortement urbanisé.

M. Beccaria : *Il faut savoir que même si la propriété a été frappée d'alignement et que le propriétaire a reculé son mur, le terrain appartient toujours au propriétaire. Celui-ci est en droit de mettre en demeure la mairie, la métropole ou le département de lui racheter le terrain.*

M. Pontone : *Il va y avoir une concertation entre les différents services pour trouver des terrains d'entente sur les emplacements réservés. Cette voie est en agglomération et les travaux d'aménagement seront fait par la région.*

5 - Colonne à verre RD 2216 : Voitures garées près de cette colonne qui empêchent le déchargement des bouteilles.

M. François (riverain) : Toujours le problème de blocage. La parcelle AK 1660 a été séparée depuis longtemps, il faut faire le débroussaillage, ça appartient au 031. Il faudrait prendre en compte l'ensemble de la voie qui est très fréquentée. Serait-il possible que la mairie ou la métropole garde du budget afin de régulariser des délaissés de voirie chaque année ?

Mme Sinquin : *c'est le cas ! Elle informe l'assemblée qu'en ce moment il y a beaucoup de travaux sur les réseaux EDF et assainissement. Il y a un gros souci sur le contrôle des chantiers et la métropole doit embaucher une personne pour contrôler, vérifier et valider les travaux.*

J-C Bardelli : quand il y a des travaux et que le revêtement est refait, il ne faut pas qu'il soit creusé par la suite pour passer des réseaux. Il y a nécessité de coordination entre les services et d'une certaine anticipation. Si on fait un trottoir, il faut élargir la voie, les propriétaires doivent obligatoirement être d'accord. Il faut trouver une solution pour empêcher les véhicules qui se garent devant la colonne à verre et sur l'arrêt de bus.

6 - Chemin des Quatre Moulins : A quand le passage en LED de l'éclairage public de cette voie ? Les ampoules vieillissantes d'ancienne génération ne cessent de griller.

M. Beccaria : *le remplacement est programmé en 2025.*

J-C Bardelli : dans ce secteur il y a des problèmes d'électricité (voir le réseau), signalement fait à M. Pacarin.

Mme Sinquin : *Il y a de gros soucis sur le réseau EDF ce qui pose d'énormes difficultés. Mme le Maire a demandé à ces entreprises de revoir leur réseau. Elle précise que le passage de l'éclairage public en LED gêne beaucoup moins la biodiversité.*

7 - Tennis de Barban : Où en est la réorganisation de ce complexe tennistique de Barban ?

Les riverains : Pourquoi autoriser le padel au milieu des habitations ?

M. Beccaria : *la mairie a essayé de relancer cette activité et personne ne veut reprendre avec seulement une activité de tennis. Les personnes qui se sont engagées à reprendre le complexe ont fait faire des études par des acousticiens ce qui est très rare pour des courts de padel, ceux-ci seront couverts si besoin pour éviter les désagréments pour les riverains. D'autre part, la reprise de l'activité est bénéfique pour le quartier. Il est à noter que les jeunes gens qui reprennent ce site en gérance y mettent leur argent propre et c'est louable !*

J-C Bardelli : Dommage que ce bijou n'ait pas été entretenu pendant des années et c'est inadmissible ! Comme la piscine par ailleurs !

8 - Chemin de Barban : L'étroitesse et la dangerosité de cette voie ne permettent pas une circulation intense, pourtant celle-ci est en constante augmentation. Quelles mesures comptent prendre les pouvoirs publics pour réguler la circulation en toute sécurité ? De nombreuses constructions nouvelles ont vu le jour dans ce quartier amplifiant le flux des véhicules. Nous observons également qu'à certaines heures cette voie sert de délestage.

M. Beccaria : Une possibilité a été étudiée pour mise en sens unique mais la majorité des riverains est contre. Autre étude, la mise en sens interdit sauf aux riverains. Il s'agit de problèmes récurrents difficiles à régler.

Le public : Il y a de nouvelles constructions et ce chemin n'a pas évolué du tout.

M. Beccaria : Il faut être cohérent entre le fait de prioriser la sécurité ou élargir. Mme le Maire et Mme Sinquin sont très à cheval sur le fait que certains terrains ne passent pas constructibles et restent agricoles en y installant des agriculteurs. Les permis de construire qui ont été accordés ne pouvaient pas être refusés en fonction du PLU en vigueur. Demande de passage en zonage A de Coste Chaude ainsi que pour les terrains de Gaumin et Brémond lors de la modification du PLU.

J-C Bardelli : Sur le terrain de Brémond, des camions déchargent de la terre, est-elle végétale ?

Intervention de M. Nicol : il demande au CIL de lui envoyer le mail sur l'enquête du PLU. Il ne faut pas bétonner les collines car ensuite il y a des problèmes d'inondations et nous ne voulons pas de béton à Coste Claude !

9 - Chemin d'Artaud à Pignet : Par endroits très étroits il est toujours mal entretenu. Nous demandons qu'une attention toute particulière soit protégée à cette voie desservant un secteur fortement urbanisé et qui continue à être bâti.

J-C Bardelli : le CILLSOS demande que ces chemins soient élagués pour faciliter la circulation.

10 - Chemin de Carrière : Eclairage défaillant et insuffisant entre le chemin de Brémond et le chemin de Pascal.

M. Beccaria : la programmation du remplacement en LED est prévue pour 2025.

J-C Bardelli : ce chemin est partagé entre Six-Fours-les-Plages et La Seyne-sur-Mer et il faut que les deux communes soient en phases car des panneaux sens interdit ont été installés par Six-Fours sur La Seyne ; après mon intervention ceux-ci ont été enlevés mais il reste un panneau qui a été bâché sur le petit quartier Pascal. Les riverains avaient simplement demandé des panneaux d'interdiction au plus de 3,5 T car ils abîment tout lors de leur passage.

11 - Obligation de tailler les haies débordantes : De nombreux points à traiter côté particuliers comme public...

M. Mansour : Règlement sur l'entretien des voies publiques. Notre commune a une surface de 22 km² donc il y a beaucoup de voies mais une procédure a été mise en place : signalement au propriétaire, un agent se rend sur place, si le propriétaire ne fait pas tailler sous quinze jours, il reçoit une mise en demeure, si l'élagage n'est pas fait, il a une amende de 1.500 euros, les travaux sont effectués par une entreprise et sont à sa charge. Il y a un service dédié avec des agents. Les particuliers qui constatent des haies non taillées peuvent le signaler directement à M. Mansour à son adresse mail : cheikh.mansour@la-seyne.fr Une information va être faite avant le printemps. Il nous informe que concernant la verbalisation des poids lourds qui stationnent partout, des panneaux ont été installés aux entrées de la ville et de ce fait, ils peuvent être verbalisés.

J-C Bardelli : Voir élagage au chemin de Carrière.

12 - Brûlage divers hors zone OLD : Il n'est pas rare de constater des brûlages sporadiques quartier St Joseph de Gavary et quartier Brémond. Des rappels à la réglementation sont-ils distribués aux contrevenants ? Déjà signalé par le passé mais resté sans effet...

M. Beccaria : La préfecture maintient les dérogations pour les professionnels il faut donc faire un courrier au préfet car la mairie ne peut rien faire.

J-C Bardelli : les brûlages sont interdits pendant les périodes où il y a pollution aux particules fines.

13 - Chemin de La Seyne à Bastian : Il manque une section de trottoir entre le N°1636 et l'avenue Renoir. Des compteurs privés semblent empêcher cet aménagement, mais ne peuvent-ils pas être déplacés pour enfin terminer cette portion de trottoir ? Les piétons ne sont pas en sécurité. Déjà vu, mais nous renouvelons cette demande pour la énième fois...

MM. Beccaria et Pontone : des études vont être engagées en 2025 pour le déplacement des compteurs et dès que ce sera fait, le trottoir sera terminé.

Les riverains : A l'endroit où le virage a été élargi et un trottoir aménagé, serait-il possible de faire un passage pour piétons pour que ceux-ci puissent traverser en toute sécurité ?

14 - Chemin de Brémond : Nous sommes toujours en attente d'un aménagement de trottoirs entre la « Tarentelle » et l'intersection avec le chemin des Quatre Moulins.

M. Beccaria : *Il faut voir si c'est possible.*

Une riveraine : Sur le chemin de Brémond, la signalétique au niveau des chicanes n'est pas bonne car le panneau avec les flèches est identique des deux côtés.

Des riverains : sont préoccupés par l'absence de bouches à incendies.

M. Beccaria : *C'est en cours et c'est la Métropole qui gère.*

Avant de clore cette réunion, le président tient à remercier tous les participants pour leurs échanges courtois. Il les invite à partager le verre de l'Amitié.

Fin de la réunion de quartier N°1 à 12h15

La secrétaire de Séance :
Geneviève BERNARDINI

Le Président du CILLSOS :
Jean- Claude BARDELLI

Copies :

- **Mme le Maire de la Seyne sur Mer**
- **M. le Député de la 7^{ème} circonscription du Var**
- **Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de Mme le Maire**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord**
- **Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional**
- **M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe**
- **M. le Commissaire de la Police Nationale**
- **M. le Directeur de la Police Municipale.**
- **Allô La Seyne - Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **Collectif des CIL de La Seyne sur Mer**
- **Lotissements adhérents (15 + 2 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (14)**
- **Archives CILLSOS 2025**